

Educateur de jeunes enfants (h/f)

Synthèse de l'offre

Employeur :	Communauté de Communes du Val Marnaysien 21, place de l'Hôtel de Ville 70150MARNAY
Grade :	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe
Référence :	O07020035384
Date de dépôt de l'offre :	05/06/2020
Type d'emploi :	Emploi temporaire
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	31/10/2020
Service d'affectation :	crèche

Lieu de travail :

Lieu de travail :	Place Jean de Joinville 70150 MARNAY
--------------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe Educateur de jeunes enfants de 1ère classe
Famille de métier :	Enfance, famille > Petite enfance
Métier(s) :	Éducateur ou éducatrice de jeunes enfants

Descriptif de l'emploi :

Au sein d'un multi-accueil de 30 places accueillant des enfants de 0 à 3 ans, l'EJE devra: - favoriser le développement moteur, affectif et intellectuel de l'enfant - stimuler et coordonner au quotidien l'action éducative de l'équipe - participation à la mise en oeuvre du projet éducatif

Profil demandé :

- connaissance du développement psychomoteur de l'enfant
- savoir repérer et analyser les besoins de chaque enfant

- savoir articuler sa pratique dans une équipe pluri-professionnelle
- capacité à se former et s'informer

Mission :

- assurer l'adaptation des nouveaux enfants accueillis dans la structure,
- élaboration et mise en oeuvre des projets pédagogiques,
- gestion de la relation avec les parents,
- animation et mise en oeuvre des activités éducatives,
- participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants,
- formation et encadrement des stagiaires,

Contact et informations complémentaires : Poste à temps plein à pourvoir en remplacement d'un congé maternité (d'une durée de 6 mois environ)

Téléphone collectivité : 03 84 31 94 84

Adresse e-mail : rh@valmarnaysien.com

Lien de publication : MARNAY

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.